

> Renseignements et inscriptions :

Mme Elisabeth Rebillier
 Hôtel Aubaret
 15 rue Sainte Opportune
 TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
 05.49.36.64.40
elisabeth.rebillier@univ-poitiers.fr

Inscription par mail avant le 1^{er} mars 2018

Modalités :

- 80 €
- Gratuit pour les étudiants et universitaires

Colloque ouvert à la formation continue des professionnels

*Possibilité de stationner à proximité au parking souterrain
 Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux*

ÉTAT DES LIEUX DE LA RÉFORME DU CONTENTIEUX DU DROIT DE L'URBANISME ISSU DES RÉFORMES INTERVENUES EN 2013

JOURNÉE D'ÉTUDE

Inscription obligatoire



Sous la direction de
 Marianne FAURE-ABBAD et
 Isabelle SAVARIT-BOURGEOIS
 Directrices du Master II
 Droit de l'urbanisme et de la
 construction

Avec la collaboration des
 étudiants du Master II Droit
 de l'urbanisme et de la
 construction et le soutien
 de l'Institut de droit public
 (IDP), du Juriscope et de
 l'Équipe de recherche en
 droit privé (ERDP)

**Mercredi 7 mars 2018
 9h00 -17h00**

Faculté de Droit et des Sciences sociales
 43, place Charles de Gaulle

Amphi Hardoin

www.droit.univ-poitiers.fr

PROGRAMME

09h15 - Accueil des participants

09h30 - Introduction de la journée :

Monsieur Yves JEAN, Président de l'Université de Poitiers ou son représentant

Monsieur Philippe LAGRANGE, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales,

Mot d'accueil des directrices du Master 2 Urbanisme et Construction,
Mesdames Marianne FAURE-ABBAD et Isabelle SAVARIT-BOURGEOIS

REGARDS CROISÉS SUR LES RÉFORMES APPORTÉES PAR L'ORDONNANCE ET LE DÉCRET DE 2013

Matinée sous la présidence d'**Emmanuel AUBIN**, Professeur de Droit public, Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers
Vice-Président Relations sociales, Affaires juridiques et Éthique de l'Université de Poitiers

10h00 - « La genèse et l'esprit des réformes intervenues en 2013 »

Monsieur le Président Daniel LABETOULLE, Conseiller d'État honoraire, ancien Président de la section du contentieux du Conseil d'État

10h30 - Le point de vue doctrinal

« Les textes de 2013 : des réformes parmi d'autres »

Monsieur Christian DEBOUY, Professeur émérite Droit public de l'Université de Poitiers, ancien Directeur du CERETE et de l'IDUCA, ancien Responsable du Master 2 professionnel de droit de l'urbanisme et de la construction

11h00 - Le point de vue des magistrats

Monsieur le Conseiller Damien LEMOINE, Président de la 2^{ème} et 4^{ème} chambre du Tribunal administratif de Poitiers

Monsieur le Conseiller Sébastien ELLIE, Rapporteur public de la 2^{ème} chambre du Tribunal administratif de Poitiers

11h30 - Le point de vue des avocats

Maître Patrice CORNILLE, S.C.P CORNILLE-POUYANNE, du Barreau de Bordeaux, Co-directeur et auteur dans la Revue Construction et urbanisme (Lexis-Nexis), chargé d'enseignement au sein du Master 2 Urbanisme et construction

Maître Maxime CORNILLE, S.C.P CORNILLE-POUYANNE, du Barreau de Bordeaux et de Barcelone, chargé d'enseignement au sein du Master 2 Urbanisme et construction

12h00 - Débat

Déjeuner libre

LE POINT DE VUE DES DÉCIDEURS

Après-midi sous la présidence de **Christian DEBOUY**, Professeur émérite de Droit public de la Faculté de Droit et des Sciences sociales de l'Université de Poitiers, ancien Directeur du CERETE et de l'IDUCA, ancien Responsable du Master 2 professionnel de droit de l'urbanisme et de la construction

14h30 - Le point de vue des collectivités territoriales

Monsieur Bernard CORNU, Adjoint au Maire de Poitiers et Vice-Président de Grand-Poitiers, en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de la cohérence territoriale

Madame Claire GESSON, Directrice du service juridique de Grand-Poitiers Communauté urbaine et Ville de Poitiers

15h00 - Le point de vue des aménageurs-constructeurs

Monsieur Yann LE CORFEC, Responsable du service juridique de l'Union nationale des aménageurs (UNAM)

15h20 - Le point de vue des assureurs

Madame Rachel WASS-NOCQUET et Caroline GOBERT, Direction Indemnisation SMACL Assurance

15h40 - Débat

16h00 - Cocktail offert par les étudiants du Master II Droit de l'urbanisme et de la construction